ÉLÉMENTS-CLÉS D'UN PROGRAMME DE BON USAGE DES ANTIBIOTIQUES EN LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE (LBM)

Le Centre régional en antibiothérapie (CRAtb) du Grand Est AntibioEst a été créé fin décembre 2022, à la suite de l'instruction ministérielle du 15 mai 2020 relative à la mise en œuvre de la prévention de l'antibiorésistance et à la stratégie nationale 2022-2027 de prévention des infections et de l'antibiorésistance en santé humaine du Ministère en charge de la Santé. Le CRAtb est une structure d'appui régionale, financée par l'ARS et constituée d'une équipe pluridisciplinaire. Elle est chargée de déployer la stratégie régionale de bon usage des antibiotiques (BUA) dans tous les secteurs (ville, établissements et services médico-sociaux et établissements de santé), auprès de tous les professionnels de santé et du grand public.
Le CRAtb Grand Est coordonne le réseau des Equipes Multidisciplinaires en Antibiothérapie (EMA), chargées de mettre en œuvre les actions de BUA au niveau territorial. Adossée à un établissement de santé support, chaque EMA regroupe plusieurs professionnels de santé et mène ses actions sur le périmètre géographique d'un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT).

Des éléments-clés sont des éléments indispensables constituant le socle fondamental d'un programme de Bon usage des antibiotiques (BUA), qui inclut le volet Bon usage diagnostique[1]. Il est préconisé que l'ensemble de ces éléments-clés soient présents dans chaque (groupe de) laboratoire de biologie médicale, pour que le programme de BUA soit le plus efficace possible. Une montée en charge progressive pourra être envisagée par le LBM en fonction de ses ressources.
Les éléments-clés présentés ci-dessous ont été conçus par le CRAtb et les EMA du Grand Est, en lien avec l'URPS Biologistes, sur la base :

- *De la littérature scientifique ;*
- *Des recommandations de pratique clinique de diverses sociétés savantes, notamment la SPILF et la SFM, et de la HAS.*

Nous espérons que ce document pourra guider les acteurs du Bon usage des antibiotiques du Grand Est dans leurs actions.

[1] Terminologie "Bon Usage des Anti-infectieux" : https://documentation-forum.preventioninfection.fr/GEIDEFile/2025_Terminologie-BUA-propositions-consensuelles.pdf?Archive=195180291336&File=2025%5FTerminologie%5FBua%5Fpropositions%5Fconsensuelles%5Fpdf

Deux cas de figure :

Éléments-clés dont la mise en place semble à prioriser par le LBM (les autres éléments-clés peuvent être mis en place dans un second temps)

Éléments-clés dont la mise en place pourra être facilitée si l'appui d'une EMA existe

1. ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

La direction du laboratoire confie à un ou plusieurs professionnel(s) de santé du LBM la mission de coordonner les actions pour promouvoir le bon usage des antibiotiques auprès des professionnels et des usagers. Ce(s) professionnel(s) devien(nen)t le(s) correspondant(s) BUA du LBM et sera(ont) en appui sur les actions de l'EMA et/ou du CRAtb (pour les territoires non encore couverts par une EMA), au regard des objectifs définis. Ce(s) correspondant(s) devien(nen)t l(es) interlocuteur(s) privilégié(s) de l'EMA ou du CRAtb au sein du LBM.

Le correspondant établit, coordonne et met en œuvre les actions en lien avec le BUA au sein du LBM.

Une charte d'engagement (modèle en annexe de ce document) peut être signée et affichée au sein du LBM.

Quand une EMA est présente dans son territoire (carte des EMA du Grand Est), le LBM prend contact s'il le souhaite avec cette EMA pour s'assurer de bénéficier d'un appui stratégique sur le bon usage des antibiotiques.

2. REDEVABILITÉS ET RESPONSABILITÉS

Le correspondant BUA du LBM consulte les données et indicateurs de prescription d'antibiotiques et d'antibiorésistance de la région et du territoire disponibles sur le site AntibioEst (espaces AntibioDATA et AntibioPILOTE Grand Est) pour définir un plan d'action sur le BUA au sein du LBM.

L'EMA apporte son appui pour faciliter l'accès du LBM aux données disponibles pertinentes pouvant aider le LBM à définir un plan d'action sur le BUA, notamment indicateurs de prescription d'antibiotiques et d'antibiorésistance de la région et du territoire.

3. EDUCATION ET FORMATION

Le correspondant BUA du LBM assiste au moins une fois tous les 2 ans à une session de sensibilisation et de formation au Bon usage des antibiotiques, proposée par l'EMA ou le CRAtb du Grand Est.

L'EMA et/ou le CRAtb envoie(nt) régulièrement toute information et actualités pertinentes (notamment la newsletter de l'EMA et/ou celle du CRAtb Grand Est) au correspondant BUA qui les diffuse sous un format approprié aux professionnels travaillant au sein du LBM.

Une offre de formation sur le Bon usage des antibiotiques s'appuyant sur le socle commun national de connaissances et de compétences, proposée par l'EMA et/ou le CRAtb, est diffusée auprès des professionnels de santé travaillant au sein du LBM. Ces professionnels sont fortement encouragés à se former régulièrement sur la thématique.

Le correspondant BUA du LBM peut solliciter l'EMA pour un échange en fonction des besoins.

4. ACTIONS DE BON USAGE DES ANTIBIOTIQUES À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE

Le LBM fait la promotion active du site AntibioEst et des outils disponibles pour les professionnels de santé proposés par l'EMA et/ou le CRAtb, actualisés régulièrement, notamment les référentiels Antibioclic et Antibioguide (pour les situations non couvertes par Antibioclic) ainsi qu'Antibiodentaire et Mémodento pour l'odontologie, par exemple via l'apposition de QR code renvoyant vers ces outils sur les comptes-rendus d'examens.

Le LBM fait la promotion d'outils d'aide à l'indication, la réalisation (bonnes pratiques de prélèvement) et l'interprétation des principaux examens de microbiologie/biologie indiqués dans les infections courantes, notamment ceux disponibles sur le site AntibioEst.

Le LBM met en place les antibiogrammes ciblés conformément aux recommandations HAS (Antibiogrammes ciblés pour les infections urinaires à Entérobactéries dans la population féminine adulte (à partir de 12 ans)) et du CA-SFM. En cas d'impossibilité technique à déployer les antibiogrammes ciblés, l'ordre d'affichage des molécules rendues dans l'antibiogramme plus détaillé pourra faire apparaitre en premier les molécules indiquées en 1ère intention dans les recommandations nationales.

Le LBM est encouragé à ne pas réaliser ou rendre d'antibiogramme dans des situations n'en nécessitant pas selon les recommandations du CA-SFM.

Le LBM ajoute des commentaires pouvant favoriser le bon usage des antibiotiques par le prescripteur sur les comptes-rendus d'examens, conformément aux suggestions du CA-SFM.

Lors d'échanges organisés par l'EMA et/ou le CRAtb, le correspondant BUA s'engage à partager son expérience et les outils en lien avec le bon usage des antibiotiques qu'il utilise dans sa pratique quotidienne.

Lorsqu'un prélèvement positif nécessite un avis d'expert (par exemple, dans le cadre d'un liquide cérébrospinal ou d'un liquide articulaire positif évoquant une infection profonde), le LBM incite le prescripteur à solliciter un avis via la téléexpertise en infectiologie, par exemple en décrivant cette possibilité sur le compte-rendu d'examen et en ajoutant le lien vers la procédure à suivre.

5. ACTIONS DE BON USAGE DES ANTIBIOTIQUES À DESTINATION DES PATIENTS

Le LBM fait la promotion active d'Antibio'Malin (espace national d'information de référence pour le grand public) auprès des patients sur les comptes-rendus d'examen, par exemple via l'apposition d'un commentaire ou d'un QR code.

Le LBM fait la promotion active de certains des outils grand public disponibles dans la boite à outils du site internet AntibioEst, dont Antibio'Malin, par exemple via la diffusion de vidéos ou d'affiches autour du bon usage des antibiotiques en salle d'attente ou en salle de prélèvement.

6. SURVEILLANCE

Le LBM participe à la surveillance nationale des résistances bactériennes mise en place par la mission nationale PRIMO (pour ville et EHPAD sans pharmacie à usage intérieur) et par la mission nationale SPARES (pour établissements de santé et EHPAD avec pharmacie à usage intérieur).

CHARTE D'ENGAGEMENT

Ce laboratoire est engagé dans une démarche de promotion du Bon usage des antibiotiques (BUA)

Il vise à mettre en place tous les éléments-clés promus par le Centre Régional en Antibiothérapie du Grand Est (CRAtb) AntibioEst

Scanner pour en savoir plus sur les éléments-clés

Synthèse de nos engagements :

- ☑ Un correspondant BUA est désigné au sein du laboratoire pour y coordonner les actions de bon usage des antibiotiques. Il interagit régulièrement avec l'équipe multidisciplinaire en antibiothérapie (EMA) du territoire ou le CRAtb.
- ☑ Le laboratoire de biologie médicale (LBM) fait la promotion active d'outils et d'actions BUA destinés aux professionnels de santé.
- ☑ Les comptes-rendus d'examen sont rédigés de manière à guider les professionnels de santé vers un usage approprié des antibiotiques.
- ☑ Le LBM a mis en place les antibiogrammes ciblés, conformément aux recommandations nationales.
- ☑ Le LBM réalise et rend un antibiogramme uniquement lorsque cela est nécessaire, selon les recommandations du CA-SFM.
- ☑ Le LBM fait la promotion active d'outils BUA destinés aux patients, via des supports d'information adaptés.
- ☑ Le LBM participe à la surveillance nationale des résistances bactériennes.

Fait le :
À :

La direction du laboratoire	Le correspondant bon usage des antibiotiques du laboratoire
(signature)	(signature)

(Cachet du laboratoire)